



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Note de synthèse de l'Évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC 2020 – 2024) de Côte d'Ivoire

décembre 2023

TIEMOKO Mandé Delpèche, Consultant Principal, Expert Planification et Suivi-Évaluation
Dre KOUASSI Valérie épse KONIN, Consultant en Second, Experte Genre



Introduction

La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) 2020–2024 a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Cette évaluation avait pour objectif général d'analyser les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats prévus et la manière dont les activités ont été réalisées, en vue de tirer des enseignements et de capitaliser l'expérience passée dans la définition des orientations futures pour l'atteinte des objectifs pour la période restante de la stratégie.

En se basant sur les critères d'évaluation définis par le réseau du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2019), cette étude a fait ressortir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité de la mise en œuvre de cette SNGCC 2020–2024.

Cette note de synthèse fait ressortir les grandes conclusions et recommandations de cette évaluation.

Méthodologie de l'Évaluation et Limitations

La phase préparatoire a commencé par une réunion avec l'équipe genre du Programme National Changements Climatiques (PNCC) et l'équipe technique du Réseau mondial de Plans Nationaux d'adaptation. Puis, à l'aide des différents outils de collecte élaborés, les consultants ont procédé aux échanges avec les parties prenantes identifiées. Une fois qu'une première version du rapport de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (2020–2024) était disponible, et en vue de recueillir les observations et commentaires des différentes parties prenantes sur ce rapport, un atelier a eu lieu le jeudi 24 août 2023 à Cocody Angré-Mahou. Cet atelier a vu la participation de 43 personnes, dont 24 femmes et 19 hommes. Le rapport a ensuite été révisé pour inclure les commentaires reçus.

La mission s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe du PNCC, en particulier la Cellule Genre et Inclusion Sociale, était disponible pour appuyer les consultants dans les prises de rendez-vous et l'organisation des réunions. La plupart des acteurs étaient disponibles et ouverts pour échanger. On peut cependant noter quelques contraintes et limitations qui ont pesé sur cette mission d'évaluation. Tous les acteurs et partenaires n'ont pu être rencontrés et certains acteurs clés n'ont fait aucun retour malgré de nombreuses relances. Les consultations ont aussi duré plus longtemps que prévu, de sorte que la période de rédaction du rapport provisoire a été très courte. Enfin, le manque d'informations sur le volume de ressources financières allouées pour la mise en œuvre de la stratégie n'a pas permis d'apprécier l'efficacité des actions inscrites dans le plan stratégique.

Synthèse des Conclusions

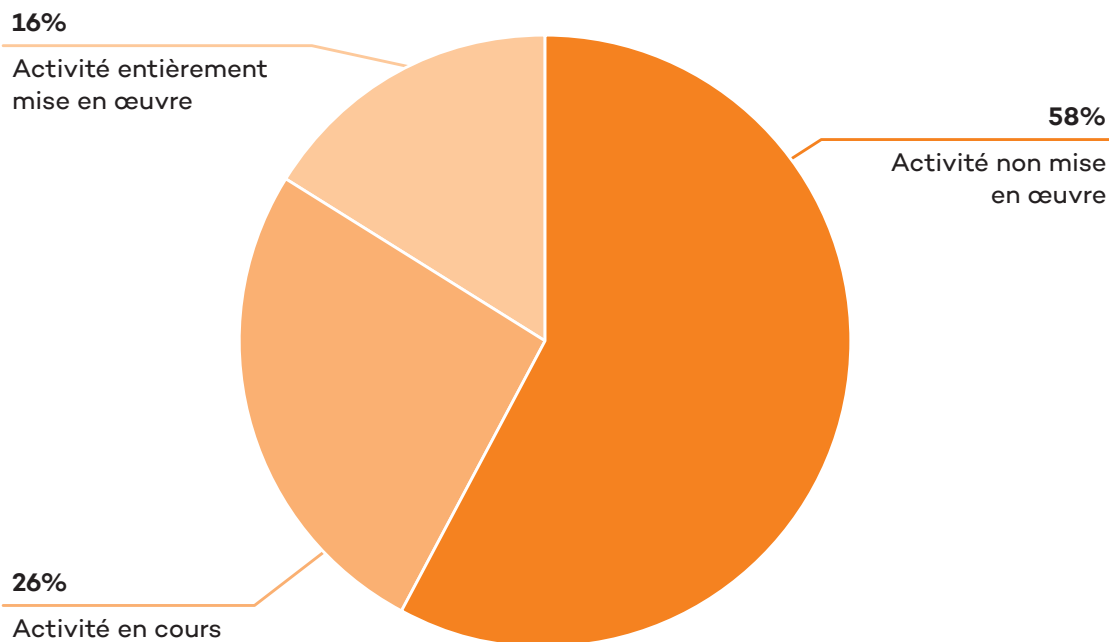
Pertinence et cohérence

Il ressort de cette évaluation que l'existence d'une stratégie genre et changements climatiques est salubre, parce qu'elle permet d'encadrer les actions entreprises au niveau de cette thématique. En effet, la SNGCC 2020–2024 apporte des réponses appropriées aux besoins des acteurs et des populations et est conforme aux politiques et priorités nationales.

Avancées de la mise en œuvre des activités

Sur l'ensemble des activités identifiées dans la SNGCC 2020–2024, 13 activités, soit 16 % ont été entièrement mises en œuvre, 21 activités, soit 26 % sont en cours d'exécution et 48 activités n'ont connu aucun début d'exécution, soit 58 % (voir graphique 1).

Graphique 1. État d'avancement global des activités de la SNGCC 2020–2024



Source : Exploitation des résultats de l'évaluation à mi-parcours de la SNGCC 2020–2024

Parmi les 21 activités en cours d'exécution, 13 activités sont presque entièrement mises en œuvre, soit 62 %, contre 38 % qui sont moyennement mises en œuvre.

Tableau 1. État de mise en œuvre des activités par axe prioritaire

	Activité entièrement mise en œuvre	Activité en cours	Activité non mise en œuvre	Total
Axe prioritaire 1 : Information et sensibilisation sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre.	0	5	4	9
Axe prioritaire 2 : Renforcement des capacités pour des actions climatiques qui répondent aux questions de genre.	6	5	5	16
Axe prioritaire 3 : Autonomisation des femmes et des jeunes filles pour améliorer leur résilience, et celle de leur famille, aux changements climatiques.	1	5	26	32

	Activité entièrement mise en œuvre	Activité en cours	Activité non mise en œuvre	Total
Axe prioritaire 4 : Coordination entre les acteurs travaillant sur les changements climatiques et ceux travaillant sur les questions de genre.	6	6	13	25
Total	13	21	48	82

Source : Exploitation des résultats de l'évaluation à mi-parcours de la SNGCC 2020–2024, TIEMOKO M. Delpêche

L'état de mise en œuvre des activités par axe prioritaire (tableau 1) se résume comme suit :

L'axe prioritaire 1 « Information et sensibilisation sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre » est l'axe dont aucune des activités prévues n'a été entièrement réalisée. Cependant, 55,6 % (5/9) des activités de cet axe sont en cours de réalisation. Parmi les activités en cours, on peut citer l'activité de « *Promotion du cadre légal et politique de promotion de l'égalité de genre dans les secteurs prioritaires : la politique nationale de l'équité et du genre* ». Au niveau de cette activité, la Politique Nationale de l'Équité et du Genre est en cours de validation ; en effet, un atelier de validation de ladite politique a été organisé en 2023 pour prendre en compte l'intégration des questions liées aux changements climatiques. On notera aussi l'existence de l'activité intitulée : « *Secteur Foresterie : L'implication des populations locales, des femmes et des hommes dans les activités de gestion forestière, le reboisement et l'appropriation de l'activité de reboisement par les communautés ou populations locales, sensibilisation spécifique des femmes à intégrer les métiers des eaux et forêts et à s'inscrire dans les écoles forestières* ». Pour cette activité, il faut souligner que, dans le cadre de plusieurs programmes et projets, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a mené les activités d'information, de sensibilisation et de coaching.

L'axe prioritaire 2 « Renforcement des capacités pour des actions climatiques qui répondent aux questions de genre », avec 37,5 % (6/16) des activités entièrement mises en œuvre, est l'axe le plus avancé. La priorisation de ces activités peut s'expliquer par le fait que le renforcement des capacités constitue un prérequis pour une mise en œuvre de qualité des autres activités. Au niveau des activités entièrement réalisées, on peut citer l'activité portant sur « *L'organisation de programmes de renforcement des capacités des femmes rurales en matière de productivité agricole via l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies énergétiques efficaces* » ainsi que l'activité « *Organisation de formations de groupes mixtes (acteurs étatiques, société civile, associations de femmes et de jeunes du milieu rural, urbain et péri-urbain) en cascades genre (en privilégiant des méthodes innovantes) sur les thématiques identifiées* » entièrement réalisée sur la période 2020–2022.

L'axe prioritaire 3 « Autonomisation des femmes et des jeunes filles pour améliorer leur résilience, et celle de leur famille, aux changements climatiques » est l'axe dont plus de 80 % des activités n'ont connu aucun début d'exécution. Cela pourrait s'expliquer soit par une insuffisance d'informations, soit par un manque de financement et par la faible implication de certaines structures identifiées dans cet axe (transport, tourisme, industrie, etc.) à la définition des activités prioritaires sur la période identifiée. Il convient de rappeler que l'axe 3 était aussi celui qui incluait le plus d'activités ; il peut donc être considéré comme étant relativement ambitieux par rapport aux moyens humains et financiers disponibles pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Toutefois, l'activité « *Campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre dans les secteurs prioritaires* » a été entièrement réalisée. Certaines activités sont en cours, telle que l'activité de « *Création d'un programme d'autonomisation des femmes par l'agro-transformation* ».

L'axe prioritaire 4 « Coordination entre les acteurs travaillant sur les changements climatiques et ceux travaillant sur les questions de genre » présente 52 % (13/25) d'activités non exécutées à ce jour, contre 24 % (6/25) qui sont entièrement réalisées et 24 % en cours d'exécution. Entre autres activités réalisées, on peut citer l'activité de « *Mise en place d'un comité multisectoriel de concertation et de planification des actions* » ainsi que l'activité de « *Création d'un programme spécifique visant à sélectionner et former des femmes « agricultrices leaders » chargées de diffuser les connaissances acquises lors de séances de conseil agricole, et de former à leur tour le plus grand nombre possible d'agricultrices* ».

Changements induits par la stratégie

Au niveau des acquis et changements positifs apportés par la stratégie, on peut noter quelques avancées majeures à différents niveaux, à savoir :

(i) Amélioration de la collaboration entre les acteurs du genre et les acteurs des changements climatiques [en lien avec les objectifs de l'axe prioritaire 4]

L'existence d'une plateforme genre et changements climatiques ainsi que d'une plateforme genre pour le secteur agricole a permis de renforcer les liens entre les acteurs qui se rencontrent régulièrement. Aussi, il existe une franche et enrichissante collaboration entre les experts en genre, les experts en changements climatiques, les experts environnementaux et les experts économiques. Cette collaboration est matérialisée par le financement de certaines activités des points focaux genre et climat par la Banque Nationale d'Investissement.

Au niveau de la collaboration entre le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), la signature d'un **protocole d'entente** entre ces deux ministères durant la période reflète l'existence d'une vision commune sur ce nexus genre-climat et la volonté de faire avancer cette thématique de manière conjointe.

(ii) L'intégration du genre et du climat dans des documents clés du gouvernement : politiques, stratégies ou plans d'actions [en lien avec l'objectif général]

Le genre a été pris en compte dans certains documents de politique et certaines stratégies.

En effet, la **Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA) 2022–2026** a inscrit, au titre de ses principes directeurs, la participation, l'équité intergénérationnelle, la complémentarité et la synergie, et la durabilité, en cohérence avec les besoins d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Dans ce document de politique, la création d'emplois décents et l'autonomisation économique des populations vulnérables (femmes et jeunes notamment) sont intégrées à la PONADEPA via des interventions ciblées et également à travers des considérations égalitaires communes à tous les sous-secteurs.

Concernant le **Plan National Sécheresse 2021–2025**, l'action 9.3.4.6 du Plan National Sécheresse 2021–2025 est intitulé : « garantir aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables un accès équitable aux fonds de lutte contre la sécheresse », montrant ainsi la prise en compte du genre dans ce document stratégique.

Au niveau du **Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II) 2017–2025**, la dimension genre est considérée en termes de prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes pour les aider à sortir du cercle vicieux de la pauvreté. La dimension genre est prise en compte au niveau de tous les programmes. Par exemple nous avons : (i) **Action 5.3.1.1** Mettre en place et promouvoir un mécanisme d'appui à l'installation et aux activités des femmes, jeunes et agriculteurs, et (ii) **Action 5.3.3.1** Créer une association d'autofinancement agricole pour les femmes, assurant une entraide économique entre agricultrices.

Des objectifs de la SNGCC ont bien été pris en compte dans le Plan National d'Adaptation (PNA). En effet, l'ensemble des options d'adaptation ont été définies en prenant en compte les aspects du genre, et cela pour tous les secteurs. De plus, environ 80 % des indicateurs identifiés dans le PNA tiennent compte de la spécificité hommes/femmes/garçons/filles. Au niveau des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), la prise en compte du genre s'est faite de façon transversale dans tous les secteurs prioritaires identifiés.

Au niveau opérationnel, le Plan de travail annuel 2024 de la Direction de l'Équité et du Genre du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant prend en compte des activités liées au genre en relation avec les changements climatiques.

(iii) Évolution des connaissances et des pratiques avec une meilleure compréhension des concepts, défis et enjeux du lien entre le genre et les changements climatiques comme thématiques transversales par les acteurs nationaux clés [en lien avec les objectifs des axes prioritaires 1 et 2]

À ce niveau, les avancées sont notables. Sur la période de mise en œuvre de la SNGCC, on note que :

- 134 personnes ont été formées sur les questions de genre et de changements climatiques.

-
- 80 % des participant.e.s ont développé un intérêt sur la question.
 - 60 % des participant.e.s ont développé des activités d'information/sensibilisation ou de restitution dans leur milieu de travail et/ou leur environnement familial.

(iv) Hausse des investissements en faveur d'initiatives qui répondent aux questions de genre [en lien avec les objectifs des axes prioritaires 3 et 4]

À ce niveau, les acquis se résument comme suit :

Il a été initié un projet dénommé « **École des institutrices pour le climat** ». Ce projet engage 27 466 institutrices et représente une réponse face aux changements climatiques. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'économie verte face aux changements climatiques.

La Première Dame de la Côte d'Ivoire a fait un plaidoyer le 9 mai 2022, lors de la COP 15 tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), en faveur du financement des actions d'autonomisation des femmes et des filles face aux effets des changements climatiques, de la sécheresse et de la dégradation des terres.

Également le 9 mai 2022 lors de la COP 15, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a appelé à l'engagement des partenaires techniques et financiers et du secteur privé à accompagner l'autonomisation des femmes et l'adaptation et la résilience des femmes face aux changements climatiques et à la dégradation de terres.

Recommandations

Afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie et favoriser l'atteinte des objectifs fixés, les propositions suivantes doivent servir d'orientations stratégiques pour la suite de la période de mise en œuvre de la stratégie et son renouvellement :



Fonctionnement, suivi et mise à jour de la stratégie

- Il est important de finaliser le plan d'action issu du protocole d'entente entre le MINEDDTE et le MFFE, et de le mettre en œuvre pour servir de bonne pratique et favoriser la mise en œuvre de certaines actions de la stratégie.
- Un document décrivant les rôles et attributions des différentes instances pourrait être utile ainsi qu'un partage d'expériences des autres secteurs en matière de genre et de changements climatiques. Les actions prioritaires par les acteurs et actrices consultés pour la période 2023/2024 sont présentées en annexe 2. Cette liste pourra être utilisée pour finaliser un plan d'action mis à jour pour cette période à partager avec l'ensemble des parties prenantes.
- Pour le renouvellement de la stratégie (2025–2030), il faudrait organiser des consultations avec les parties prenantes, y compris les ONG et les acteurs de mise en œuvre, de sorte que l'élaboration de cette stratégie soit participative et inclusive. Il est important d'impliquer aussi les acteurs.trices du milieu rural dans les processus de révision et de mise en œuvre.

- La Cellule Genre et Inclusion Sociale (CGIS) devrait aussi capitaliser et valoriser les bonnes pratiques de mise en œuvre de la stratégie pour les partager avec les autres acteurs intéressés.
- Il faudra élaborer la prochaine stratégie genre en se basant sur une approche de gestion axée sur les résultats et inclure une théorie du changement ainsi qu'un plan de suivi et d'évaluation et des indicateurs SMART (le plan de suivi-évaluation donnera les détails sur le mode de suivi, la production des rapports, la tenue des réunions, etc.).
- Les orientations doivent prendre en compte les questions de gestion efficiente des ressources en eau, d'insécurité alimentaire, de santé sexuelle et reproductive et du dividende démographique, mais aussi celles de l'engagement des hommes et de l'évolution des normes sociales négatives. Ce dernier point est en effet évoqué dans les principes de la stratégie, mais peu d'activités sont proposées sur ces aspects.
- Il sera aussi important de s'assurer de la cohérence entre les ressources humaines et financières disponibles ou potentiellement disponibles et la stratégie afin de prioriser au mieux les actions et avoir une stratégie réaliste.



Financement de la stratégie

- Pour assurer la viabilité de cette stratégie et un taux de mise en œuvre plus important, il est crucial de mobiliser des ressources internes et externes portant sur le genre et les changements climatiques.
- La cellule genre pourrait proposer des réunions régulières de coordination/partage avec les différents partenaires techniques et financiers intéressés par ces questions. Cela leur permettrait de partager leurs avancées sur la stratégie, ce qui est fait par la plateforme genre et climat, et d'évoquer leurs besoins de financements éventuels ou d'appui technique.



Actions de plaidoyer

- En termes politiques, il serait opportun de faire un plaidoyer pour intégrer l'aspect transversal du nexus genre et climat dans le prochain Plan National de Développement et de continuer le plaidoyer pour institutionnaliser la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques (PNGCC).



Actions de sensibilisation et formations

- Il faudrait poursuivre les actions et événements de sensibilisation, de formation, de plaidoyer et de communication au niveau de tous les secteurs sur les questions de genre et de changements climatiques.
- Afin de permettre l'organisation d'un plus grand nombre de formations, il faudrait développer des partenariats avec les projets étatiques, les organisations de la société civile et le secteur privé pour mutualiser les ressources.
- Il serait important d'étendre les formations aux acteurs.trices suivants :
 - Membres du Corps préfectoral.

-
- Élus (députés, maires, présidents des Conseils régionaux).
 - Autorités coutumières et chefs de communautés locales.
 - Assemblée nationale (Caucus des femmes parlementaires).
 - Conseil Économique, Social et Environnemental.
 - Directeurs régionaux des ministères techniques des secteurs prioritaires.
 - Organes de gouvernance du secteur privé (entreprises, banques, ...).
 - ONG de développement en milieu rural.
 - ONG climatiques.
 - Leaders communautaires.
 - Communautés éducatives.



Actions favorisant l'autonomisation des femmes

- Poursuivre la mise en place des services destinés à promouvoir l'autonomisation des jeunes et l'égalité femmes-hommes dans le cadre du dispositif de paiements pour services environnementaux. Ce mécanisme a un impact important sur l'amélioration de l'autonomisation des femmes.
- Inclure des activités pour travailler en partenariat avec les hommes, en particulier sur les aspects de masculinité positive et d'évolution des normes sociales néfastes, afin de favoriser le leadership, l'autonomisation et la participation des femmes dans les instances de décision.
- Mettre effectivement en œuvre les activités suivantes dont le niveau de priorité a été jugé fort et réalisable en 2024. Il s'agit entre autres de :
 - La création d'un programme d'autonomisation des femmes par l'agro-transformation.
 - L'organisation de campagnes de promotion des produits agricoles bio des femmes et des jeunes filles sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.
 - La création d'un fonds de promotion et de soutien des meilleures agricultrices.

Programmation proposée des activités

Pour la période restante de mise en œuvre de la SNGCC, 33 activités ont été priorisées, dont 14 avec un niveau de priorité fort. La priorisation des actions est issue du résultat des différentes consultations. Elle tient compte des activités en cours, des activités déjà mises en œuvre mais qui doivent se réaliser chaque année, comme par exemple l'activité relative à « *l'Organisation d'un atelier de haut niveau sur le sujet du genre et des changements climatiques* » et des activités non réalisées mais susceptibles d'être réalisées sur la période restante.

Axe prioritaire 1 : Information et sensibilisation sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
--	----------------	----------------------------------	---------------------------

Objectif 1 : Accroître les connaissances des acteurs sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre

	OS 1.1 : Améliorer les connaissances, attitudes et pratiques des acteurs sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre		
1	<p>Campagnes d'information, de communication et de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visant le grand public (communautés rurales urbaines et périurbaines, établissements scolaires et universitaires, ONG, associations de femmes, associations de jeunes, conseils de quartier et syndicats de copropriété, etc.) sur : les risques liés aux changements climatiques et les effets différenciés sur les différentes populations, les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires et les engagements de l'État en la matière. • Visant les entreprises et les différents services étatiques : informations utiles en matière d'atténuation et d'adaptation sensibles au genre et rappelant les engagements de l'État. 	PNCC, MFFE	Fort
2	<p>Secteur agriculture :</p> <p>Campagne d'information sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des meilleurs intrants, les produits biologiques, les engrais organiques prenant en compte les effets des changements climatiques et les questions de genre. • La participation égale et nécessaire des femmes et des hommes dans les processus de prise de décision. 	PNCC, ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles	Fort

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
3	<p>Secteur industrie / transports :</p> <p>Campagne sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance des femmes et des jeunes filles dans l'industrie, en pointant du doigt le manque à gagner économique du fait de leur exclusion. • Les méthodes et matériaux innovants de construction, de réhabilitation et d'aménagement des infrastructures sensibles au genre et au climat : matériaux recyclés ou de récupération, équipements énergétiques à moindre coût, etc. • Les métiers du transport et l'intérêt d'y intégrer les femmes et les jeunes filles. • Les dangers des changements climatiques et les rôles de genre dans la gestion des déchets. 	<p>MINEDDTE, PNCC, ministère du Transport, MFFE, ministère de l'Artisanat, ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, ministère du Commerce et de l'Industrie</p>	Moyen
4	<p>Santé :</p> <p>Campagne sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'impact des changements climatiques sur la santé selon le genre (par exemple : cancer, fibromes, etc.). 	<p>PNCC, ministère de la Santé et de l'Hygiène publique</p>	Moyen
<p>OS 1.2 : Susciter la prise de conscience des inégalités entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons dans les secteurs vulnérables aux changements climatiques</p>			
5	<p>Campagnes de sensibilisation sur les impacts des inégalités de genre dans les secteurs vulnérables : diffusion de notes techniques aux parties prenantes, flyers, ateliers, etc.</p> <p>Santé : sensibiliser les collectivités locales aux risques sanitaires liés à l'utilisation de la biomasse.</p>	<p>Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire, Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, MINEDDTE, PNCC, MFFE, Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG), Chaire UNESCO Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions (CUEFPOD)</p>	Bas
6	<p>Création de clubs de promotion de l'agriculture collaborative femmes-hommes-jeunes.</p>	<p>PNCC, MINADER, ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes</p>	Bas

Axe prioritaire 2 : Renforcement des capacités pour des actions climatiques qui répondent aux questions de genre

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
--	----------------	----------------------------------	---------------------------

Objectif stratégique 2 : Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre les changements climatiques pour une meilleure prise en compte des inégalités existantes entre hommes et femmes et pour y remédier

	OS 2.1 : Outiller les acteurs impliqués dans la lutte contre les changements climatiques à la prise en compte du genre		
7	Élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation à l'endroit des structures spécialisées dans la lutte contre les changements climatiques, en stratégies d'intégration du genre dans leurs interventions.	MFFE, PNCC	Moyen
8	Élaboration de supports de formation sur les questions techniques, de politique et de gestion liées à l'intégration des femmes dans les secteurs prioritaires des INDC [Contributions Prévues Déterminées au niveau National] afin de les mettre à la disposition des entrepreneurs, des travailleurs et des institutions de formation.	PNCC	Moyen
9	Appui à la création d'un groupement ou d'un syndicat des travailleur.se.s informel.le.s en milieu rural pour la lutte contre les changements climatiques.	PNCC, MINEDDTE	Bas
10	Organisation de programmes de renforcement des capacités des femmes rurales en matière de productivité agricole via l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies énergétiques efficaces.	PNCC, MINADER, MFFE, ONEG, CUEFPOD	Bas

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
11	<p>Programme de formation et d'équipements avec des programmes de formations spécifiques aux femmes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les causes et conséquences des changements climatiques. • Les activités de reboisement par des techniques modernes. • Les Coopératives des Travailleurs Forestiers (CTF) en facilitation de leur accès au crédit (pour l'auto-emploi dans le secteur), leurs équipements. • Les techniques de création de sources d'énergie. • Les formations techniques et professionnelles en direction des jeunes filles dans le domaine de l'énergie, etc. 	PNCC, MINEDDTE	Moyen
12	Mise en place d'un concours d'innovation des jeunes filles dans le domaine de l'énergie.	PNCC, ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables	Moyen
OS 2.2 : Susciter l'appropriation des technologies innovantes en matière de lutte contre les changements climatiques chez les acteurs et communautés			
13	Élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation centré sur les technologies innovantes en matière de lutte contre les changements climatiques.	PNCC	Moyen

Axe prioritaire 3 : Autonomisation des femmes et des jeunes filles pour améliorer leur résilience, et celle de leur famille, aux changements climatiques

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
--	----------------	----------------------------------	---------------------------

Objectif stratégique 3 : Contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles dans la lutte contre les changements climatiques

	OS 3.1 : Promouvoir les droits des femmes et jeunes filles dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques		
14	<p>Campagnes de sensibilisation sur les droits acquis des femmes et jeunes filles dans les secteurs prioritaires.</p> <p>Campagnes de sensibilisation sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) dans les secteurs prioritaires.</p> <p>Organisation d'activités d'appui aux femmes rurales et d'accroissement de la productivité des activités agricoles via l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies énergétiques efficaces.</p> <p>Intégration du genre dans les documents de politique des secteurs prioritaires (ex. : politique nationale forestière, politique des aires protégées, politique du transport, etc.).</p>	<p>PNCC, MFFE, ONEG, ONG, CUEFPOD</p>	<p>Moyen</p>
15	<p>Initiation de programmes d'alphabétisation et d'éducation.</p>	<p>PNCC, MFFE, ONEG, ONG, CUEFPOD, ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle</p>	<p>Moyen</p>

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
	OS 3.2 : Créer des opportunités d'emplois pour les femmes et les jeunes filles dans les secteurs de lutte contre les changements climatiques par l'entrepreneuriat		
16	Mise en place d'un programme d'amélioration de l'accès des femmes à l'eau et aux structures de gouvernance de la distribution d'eau.	Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, MINEDDTE, PNCC, MFFE, ministère des Eaux et Forêts	Fort
17	Création d'un programme d'autonomisation des femmes par l'agro-transformation.		Fort
18	Mise en place de programme d'éco-tourisme porté par les femmes et les jeunes filles (cadres forestiers, hôteliers, guides touristiques, etc.).		Moyen
19	Campagnes de promotion des produits agricoles bio des femmes et des jeunes filles sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.		Fort
20	Création d'un fonds de promotion et de soutien des meilleures agricultrices.		Fort
21	Facilitation de l'accès des femmes et des filles aux ressources et biens de production au même titre que les hommes.		Moyen
	OS 3.3 : Améliorer et renforcer la participation des femmes et des jeunes filles dans les sphères de prise de décisions liées au développement durable et à la question des changements climatiques		
22	Promotion de la participation et du leadership des femmes dans la gouvernance de chaque secteur.	PNCC, MFFE	Moyen
23	Mise en œuvre des nouvelles orientations de politique forestière qui n'ont pu l'être en raison des crises successives qu'a connues le pays de 1999 à 2011.	MINEDDTE	Fort

Axe prioritaire 4 : Coordination entre les acteurs travaillant sur les changements climatiques et ceux travaillant sur les questions de genre

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
--	----------------	----------------------------------	---------------------------

Objectif 4 : Assurer une meilleure coordination des interventions en matière de lutte contre les changements climatiques

	OS 4.1 : Assurer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques		
24	Institution d'une unité Genre et d'une unité Changements climatiques dotées de ressources dans chaque structure du secteur.	PNCC	Fort
25	Mise en place de standards pour l'intégration du genre dans les secteurs : grille commune d'indicateurs, manuel de procédures, lignes directrices.	PNCC	Fort
26	Organisation d'un atelier de haut niveau sur le sujet du genre et des changements climatiques.	PNCC	Fort
	OS 4.2 : Assurer le suivi et l'évaluation		
27	Mise en place de comités sectoriels de suivi de la stratégie.	PNCC, MFFE, ONEG, CUEFPOD	Moyen
28	Mise en place d'un cadre multisectoriel de suivi opérationnel.	PNCC, ONEG, MFFE, CUEFPOD	Fort
29	Mise en place d'un système de capitalisation des pratiques et démarches liées à la prise en compte du genre et du climat.	PNCC	Fort
30	Étude diagnostique genre formelle de chaque secteur / Diagnostic des contributions et des besoins différenciés des femmes, des hommes et des jeunes dans les programmes des secteurs et de recherche scientifique.	PNCC, ministères sectoriels	Fort
	OS 4.3 : Encourager le partage et la gestion des connaissances		
31	Création d'un programme spécifique visant à sélectionner et former des femmes « agricultrices leaders » chargées de diffuser les connaissances acquises lors de séances de conseil agricole, et de former à leur tour le plus grand nombre possible d'agricultrices.	PNCC, MFFE	Fort

	Actions	Institutions responsables	Niveau de priorité
32	Mise en place d'un programme de formations – encadrement des coopératives rassemblant des jeunes et des agriculteur.trice.s plus âgé.e.s, pour un enseignement mutuel de techniques de production modernes et traditionnelles (promotion du transfert de compétences intergénérationnelles)	PNCC	Moyen
OS 4.4 : Mener le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires			
33	Développement de partenariats et de concertation entre les services forestiers et les collectivités territoriales (communes, conseils généraux, communautés locales ou villageoises), les ONG, les associations (notamment féminines).	PNCC	Moyen

Conclusion

L'existence d'une stratégie nationale genre et changements climatiques est reconnue comme une avancée très positive qui permet d'encadrer les actions entreprises au niveau de cette thématique. Elle apporte des réponses appropriées aux besoins des acteurs et des populations et est conforme aux politiques et priorités nationales.

La stratégie a permis une meilleure compréhension des concepts, défis et enjeux du lien entre le genre et les changements climatiques par les acteurs nationaux clés ainsi qu'une meilleure collaboration entre les acteurs du genre et les acteurs du climat. Grâce à ces deux avancées importantes, on a pu noter une meilleure intégration du genre et du climat dans des documents clés du gouvernement.

Cependant, au niveau de la mise en œuvre de cette stratégie, il faut noter que seulement 16 % des activités identifiées ont été entièrement mises en œuvre. Parmi les activités restantes, 26 % sont en cours d'exécution contre 58 % qui restent non encore exécutées. Il y a donc une nécessité d'accélérer le niveau de mise en œuvre et de continuer à nouer des partenariats stratégiques avec l'ensemble des acteurs impliqués sur le nexus genre-climat pour refléter et aligner leur travail avec la stratégie et s'assurer que l'ensemble des actions de lutte contre les changements climatiques bénéficient équitablement aux personnes de différents genres.

Références

- Initiative Cacao et Forêts. (2021). Rapport annuel initiative cacao et forêts, Côte d'Ivoire 2021.
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (s.d.). Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing +25. République de la Côte d'Ivoire et ONU Femmes.
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (2022). Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre de la résolution de l'AG des Nations unies sur la question des femmes dans le développement.
- Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement. (2015). Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, profil de pauvreté (ENV 2015), Institut National de la Statistique.
- Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique. (2023). Évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC 2020–2024) de la Côte d'Ivoire. Auteurs : Tiemoko D. et Kouassi V.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2019). Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations - Définitions adaptées et principes d'utilisation. Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet). Disponible sur <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf>
- République de Côte d'Ivoire. (2019). Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques. Disponible sur <https://www.oecd.org/fr/csao/donnees-et-dialogue/genre-ouest-afrique/Cote%20d%20Ivoire%20Strategie-genre-changement-climatique.pdf>

Ce résumé est le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique de Côte d'Ivoire et le Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA) hébergé au sein de l'Institut international du développement durable (IISD). Il a été préparé grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada.

Ce rapport a été écrit par Mandé Delpêche Tiémoko, consultant principal, expert planification et suivi-évaluation, Dre Valérie Kouassi épouse Konin, consultante en second, experte genre, avec les contributions de Mohamed Sanogo (coordonnateur PNCC), Anna Marleyne Koffi (responsable de la Cellule Genre et Inclusion Sociale) et Pacôme Cyrille Guiraud (expert technique institutionnel et expert national genre) du MINEDDTE de la République de la Côte d'Ivoire et d'Aurélié Ceinos (conseillère genre et inclusion sociale) du Réseau mondial de PNA. Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer aux consultations et qui leur ont accordé du temps pour répondre à leurs questions. Leurs réponses ont grandement contribué à enrichir cette note de synthèse. Merci également à Jean-Douglas Anaman (coordinateur du processus de PNA) pour sa contribution et son soutien durant les entretiens ainsi qu'à l'équipe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour sa collaboration.

Citation suggérée :

Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique. (2023). *Note de synthèse de l'Évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC 2020–2024) de Côte d'Ivoire*. Auteurs : Tiemoko D. et Kouassi V.

Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles du ou des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.

Photo : © Programme National Changements Climatiques. (2022). Séminaire national sur l'adaptation aux changements climatique organisé en mai 2022 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

© Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique de Côte d'Ivoire, 2023



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Government
of Ireland
International
Development
Programme